

## Commune d'ÉPINEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 09 mars 2026

## Délibération n° 06-2026

## Séance du 09 mars 2026

Date de convocation :

27 février 2026

Date d'affichage :

27 février 2026

Nombre

de conseillers en exercice 12

de présents 7

de votants 9

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

**PRESENTS** Mesdames Françoise SAVIE EUSTACHE, Maryline JOUVEY, Messieurs Alain BŒUF, Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :**

Frédéric CHAUVEAU (pouvoir à Françoise SAVIE EUSTACHE, Gilles GUILLEMETTE (pouvoir à Alain BŒUF)

**Objet : Affectation du résultat 2025****Rapporteur : Monsieur REGNIER**

Le conseil municipal , réuni  
sous la présidence de  
Françoise SAVIE  
EUSTACHE, Maire

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	9 132,02 €	,	- 84 395,38 €		- €	- 75 263,36 €
FONCT	401 311,56 €	- €	20 825,22 €			422 136,78 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le

ID : 089-218901536-20260309-06\_2026-DE



<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>	422 136,78 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	75 263,36 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	346 873,42 €
Total affecté au c/ 1068 :	75 263,36 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 A REPENDRE ( LIGNE 001)** - 75 263,36

Fait à Epineuil  
Le 09/03/2026

Délibéré par le conseil municipal  
Le 09/03/2026



Nombre de membres en exercice : 12  
Présents : 7  
Suffrages exprimés : 9  
Abs : 0 Pour : 9 Contre : 0

Date de la convocation : 27 février 2026

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le